

f i r g e s  
f s r g e s  
f a r g e s  
f b r g e s  
f e r g e s  
f l r g e s  
f l r g e s  
f e r g e s  
cave de constans  
11 330 Massac  
fargesistelle@veradeo.fr  
04 69 79 02 29  
développement  
local



FIDÈS Conseils



Communauté de Communes  
*Autour d'Anduze*

**DOCUMENT PROVISOIRE  
POUR  
L'ASSEMBLEE DE TERRITOIRE  
DU 6 MARS 2010**

**LE REGARD**  
Version complète

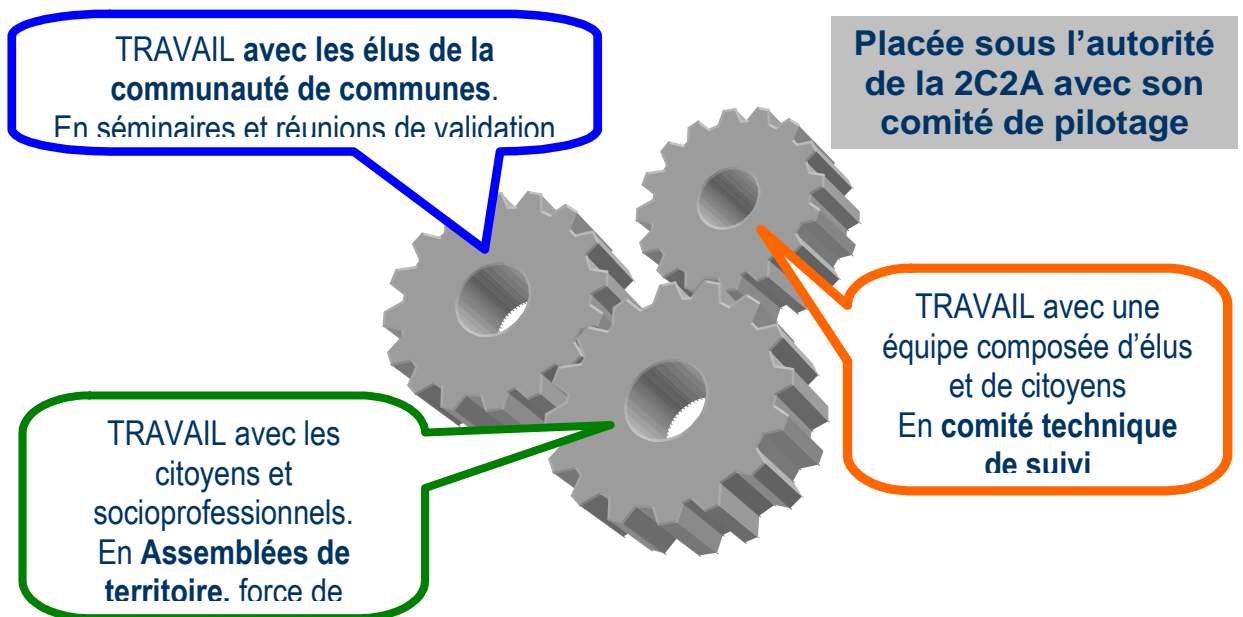
**Février 2010**

# PREAMBULE

Ce document s'inscrit dans la démarche d'élaboration d'un projet de territoire, impulsée par la communauté de communes autour d'Anduze qui se fera en 3 étapes :

- Le **Regard** ou comment les habitants du territoire analysent leur territoire en termes d'atouts et de contraintes
- L'**Horizon** ou comment les habitants aimeraient voir leur territoire à l'horizon de 15 ans
- Le **Chemin** où les actions à envisager pour atteindre les objectifs fixés dans l'horizon

Parallèlement, les élus de la communauté travaillent dans le cadre de séminaires sur les interactivités avec les territoires voisins pour réfléchir à l'évolution de l'intercommunalité. Ils ont souhaité associer la population qui souhaite s'investir pour répondre ensemble à la question : **quel territoire pour quel projet ?**



Après une réunion publique d'informations sur la démarche le 4 décembre 2009, la première Assemblée de territoire s'est tenue le 23 janvier 2010 pour travailler sur le regard.

A partir de données objectives collectées et présentées par les consultants extérieurs (Joël Raimondi de FIDÈS-conseils et Isabelle Farges, consultante), les participants ont exprimé leur vision sous forme d'atouts et des contraintes pour le territoire.

**Le présent document en fait la synthèse mais il reste provisoire. Il sera validé après discussion lors de l'Assemblée de territoire du 6 mars.  
La version définitive ne sera disponible qu'après cette validation.**

Le Regard est composé de deux types d'éléments qui sont présentés parallèlement. D'un côté (pages impaires) on trouve les données chiffrées sur le territoire, de l'autre (pages paires) la vision des participants ou « dire d'acteurs » recueillis à l'assemblée de territoire du 23 janvier 2010 notamment dans :

- un **atelier commun** qui a traité du territoire en général, les routes, les paysages, l'habitat, la population, les activités, les revenus, le logement, l'urbanisme, l'occupation du sol, le patrimoine et l'environnement.
- **5 ateliers** menés par les animateurs, responsables et secrétaires-rapporteurs : Services et vie sociale ; Vie associative et culturelle ; Agriculture ; Tourisme ; Economie.

## 1- Le territoire en général

**8 communes** : Anduze (chef lieu de canton), Cardet, Générargues, Lézan, Massillargues Atuech, Ribaute les Tavernes, Saint Sébastien d'Aigrefeuille et Tornac

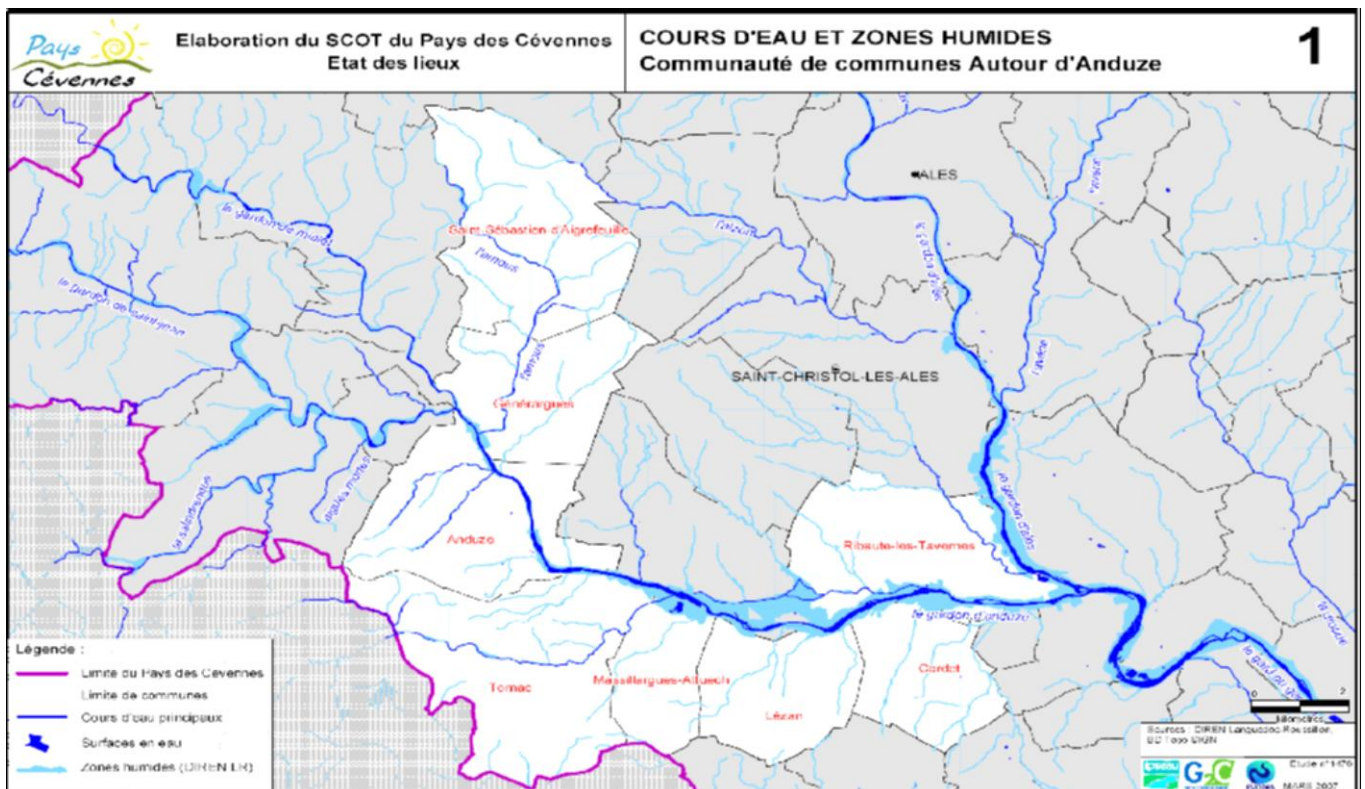
**10 000 hectares**

**9 535 habitants en 2006 (insee)**

- Anduze : 34% de la population, environ 3 300 habitants
- Ribaute les Tavernes : 16% de la population, environ 1 600 habitants
- Lézan : 12% de la population, environ 1 200 habitants
- Tornac : 9% de la population, environ 860 habitants
- Cardet : 9% de la population, environ 840 habitants
- Massillargues Atuech : 7,5% de la population, environ 720 habitants
- Générargues : 7,5% de la population, environ 700 habitants
- Saint Sébastien d'Aigrefeuille : 5% de la population, environ 480 habitants

### Une logique de vallée

Le principal cours d'eau de la communauté de communes est le Gardon d'Anduze. Dans sa traversée, il reçoit deux affluents majeurs : l'Amous, issu de Saint-Sébastien d'Aigrefeuille et le ruisseau issu de Tornac



Source : SCOT Pays des Cévennes - Le territoire du Pays des Cévennes

## Le territoire en général : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **Un cadre de vie et une qualité de vie privilégiés.**

Cet atout fait consensus et est décliné sur tous les thèmes de la vie du territoire : attractivité, agriculture, tourisme.... Le cadre de vie est défini par sa ruralité, son environnement naturel et patrimonial (« beauté naturelle »). La qualité de vie est expliquée par son climat, une situation géographique favorable, caractérisée par les paysages et l'histoire des Cévennes et par une proximité de la mer, de la montagne et de villes, pôles de services et d'emploi.

- **Une logique de vallée : une réalité à renforcer**

La logique de vallée est une réalité. Elle est considérée comme un atout (eau, rivières), une caractéristique qui forge l'identité locale même si c'est parfois sur des souvenirs communs douloureux (inondations).

La question de pertinence de la taille de la communauté de communes est posée ainsi que la nécessité de travailler avec d'autres communes.

Certains souhaitent renforcer la logique de vallée en lui donnant une plus grande assise territoriale et en la complétant en terme de d'organisation économique et politique.

- **Des habitants qui s'intéressent à la citoyenneté**

La mobilisation citoyenne autour de la Communauté de communes a permis de créer une identité commune et une volonté de construire ensemble. Le souhait de rechercher les moyens d'une meilleure cohésion politique et sociale est au cœur des réflexions sur des thèmes des liens entre communes et communauté de communes, de la communication (notamment sur les activités et la politique de la communauté de communes), sur l'harmonisation des politiques de développement et la place des habitants dans le tissu institutionnel et le processus décisionnel.



## Les routes, les paysages, l'habitat : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **Des routes rurales qui ouvrent vers les pôles urbains avoisinants mais rapidement saturées**

Les axes routiers du territoire ont un caractère rural et doivent garder cet atout. Elles ont le double avantage de permettre un accès rapide aux grands axes (Alès, Nîmes, Montpellier ...) tout en étant suffisamment éloignées pour garder un cadre de vie calme.

Mais les routes sont rapidement saturées. La coexistence entre les vélos, les piétons et les voitures est de plus en plus difficile.

Certains expriment la nécessité de réfléchir sur des aménagements prenant en compte la coexistence des différents modes de circulation et d'affirmer une priorité pour les besoins des habitants permanents.

- **Des paysages diversifiés, gage de l'attractivité du territoire et du développement du tourisme mais des paysages fragiles**

La superficie du territoire est importante, offrant une variété de milieux. On retrouve une qualité des paysages tant dans les espaces naturels que dans les zones agricoles.

Cependant, les paysages sont exposés aux risques d'inondations et d'incendies mais aussi par le mitage et une urbanisation croissante mal maîtrisée.

- **L'habitat dispersé : un style de vie de qualité mais un choix discuté et à discuter pour l'avenir**

Pour certains, la dispersion de l'habitat est garante d'un style de vie de qualité mais elle induit des contraintes pour l'accès aux services par exemple. La voiture est un objet quasi indispensable car en dehors des transports scolaires, les déplacements en commun semblent inexistantes ou tout du moins mal connus.

Beaucoup s'interrogent sur la maîtrise de l'urbanisation avec ses risques de devenir un espace « rurbain » en raison d'un foncier plus disponible sur le territoire qu'en périphérie d'Alès. On observe un développement différencié avec beaucoup plus de constructions nouvelles sur les communes de la plaine.

Sont considérés comme des contraintes : la construction de zones pavillonnaires, le mitage, l'abandon de terres agricoles au profit de l'habitat.

La dispersion de l'habitat est une réalité de longue date mais un risque pour l'avenir par rapport au mitage, à la perte de terres agricoles et de la qualité des paysages.

## 2- La population en général

### Une hausse constante de la population depuis 1975....

9 535 habitants sur la Communauté de communes en 2006 contre 8 233 en 1999 et 6 418 en 1975

### ... qui s'accélère depuis 1999...

**Une croissance annuelle de + 2,1% entre 1999 et 2009** (en augmentation ; 1975 : +0,9% entre 1975 et 1982 et +1,1% entre 1982 et 1999) plus importante que celle du Gard (+1,3%), que le Languedoc Roussillon (+1,4%) et que celle des espaces à dominante rurale (+1,4% dans le Gard et 1,5% dans la région)

### ...qui s'explique par une arrivée de population...

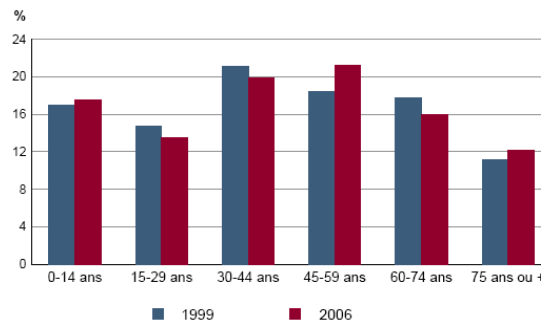
Le solde migratoire est de +2,5% et le solde naturel de -0,4%. Les décès restent plus nombreux que les naissances même si le taux de mortalité baisse et le taux de natalité augmente.

Près du tiers de la population de la 2C2A (32,4%) habitait dans une autre commune il y a 5 ans et 13,5% hors du département.

### Une population où le pourcentage de + de 75 ans est important et en croissance...

Les 75 ans et plus représentent 12% de la population en 2006 contre 9,1% pour le Gard.

Les 0-14 ans sont d'un niveau comparable au Gard (18%) et les 15-29 ans moins nombreux (13% pour la communauté contre 17% pour le Gard).



### ...avec des différences notoires selon les communes

Si les + de 60 ans représentent plus du 1/3 de la population d'Anduze (34% et 1 110 personnes) et les plus de 75 ans, 17% soit 562 personnes, cette proportion est moindre dans les autres communes avec :

- Massillargues-Attuech, Ribaute-les-Tavernes et Saint Sébastien d'Aigrefeuille où le taux de plus de 60 ans varie entre 20 et 23 % et celui des plus de 75 ans entre 6,5 et 8%
- Cardet, Lézan, Tornac et Générargues où le taux de plus de 60 ans varie entre 27 et 29 % et celui des plus de 75 ans entre 10 et 12,6%

La commune d'Anduze qui représente 34% de la population totale, regroupe 41% des plus de 60 ans du territoire et 44% des plus de 75 ans

**Les retraités sont nombreux** avec plus du tiers de la population de plus de 15 ans est retraité.

## La population : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **L'augmentation de la population : une richesse sociale, culturelle et économique...**

L'augmentation de la population est considérée comme un atout au regard de la croissance des activités sociales, culturelles et économiques qu'elle génère. L'arrivée de nouveaux habitants est une source de diversité, de nouveaux regards et de nouveaux dynamismes.

- **...avec des conséquences à maîtriser ou anticiper**

L'arrivée de nouvelles populations a des conséquences sur lesquelles beaucoup s'interrogent : augmentation du prix du foncier en constructible ou bâti, nouveaux besoins en équipements de services collectifs (crèches, maisons de retraite, réseaux...), maîtrise de l'urbanisation, des ressources (eau, assainissement, déchets...)

La recherche d'une meilleure cohésion politique et sociale est au cœur du débat pour conserver une identité rurale et agricole et ne pas devenir une « zone dortoir », éviter un « turn over » lié à des déménagements trop nombreux et offrir des moyens d'agir ensemble notamment par la vie associative et politique (au sens étymologique du terme).

- **La part importante de retraités et de personnes âgées : une réalité à double visage**

Le territoire est accueillant pour les retraités qui arrivent souvent avec un certain pouvoir d'achat et des besoins en services. Cela permet de générer des emplois et a donc un impact positif sur l'économie locale. Par ailleurs, ils disposent de temps pour s'impliquer dans la vie associative et réhabilite souvent du bâti ancien.

*Cependant ce constat diffère selon les communes. La part des personnes âgées est bien supérieure à Anduze que dans les autres communes.*

- **Un territoire pas encore assez attractif pour les jeunes**

Il n'est pas bon pour le territoire de ne pas savoir « retenir » ou attirer les jeunes. Ils partent pour faire leurs études et/ou travailler.

Le manque d'offre (ou la méconnaissance de ce qui existe) à destination des jeunes en dehors des structures sportives, est une contrainte.

*Il faut aborder cette question à la fois sous l'angle des adolescents (activités, accompagnement à des projets...) et des jeunes où l'enjeu est aussi de trouver du travail.*

## 2- La population : activités et revenus

### Des catégories socioprofessionnelles en mouvement

Le nombre et la part des retraités sont importants et en croissance

Le nombre d'agriculteurs et d'ouvriers diminue ainsi que les personnes sans activités professionnelles.

Le nombre et la part des employés sont en augmentation (+ 214 personnes) ainsi que les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires.

Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise est quasi stable (+ 61 personnes).

|   | 2006         | %            | 1999         | %            |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Ensemble</b>                                   | <b>7 871</b> | <b>100,0</b> | <b>6 887</b> | <b>100,0</b> |
| Agriculteurs exploitants                          | 114          | 1,4          | 152          | 2,2          |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise         | 462          | 5,9          | 401          | 5,8          |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 356          | 4,5          | 263          | 3,8          |
| Professions intermédiaires                        | 928          | 11,8         | 686          | 10,0         |
| Employés  | 1 206        | 15,3         | 992          | 14,4         |
| Ouvriers  | 822          | 10,4         | 855          | 12,4         |
| Retraités   | 2 665        | 33,9         | 2 019        | 29,3         |
| Autres personnes sans activité professionnelle    | 1 319        | 16,8         | 1 519        | 22,1         |

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations complémentaires.

Une baisse de la population de plus de 15 ans sans activité professionnelle (de 22,1% en 1999 à 16,8% en 2006)

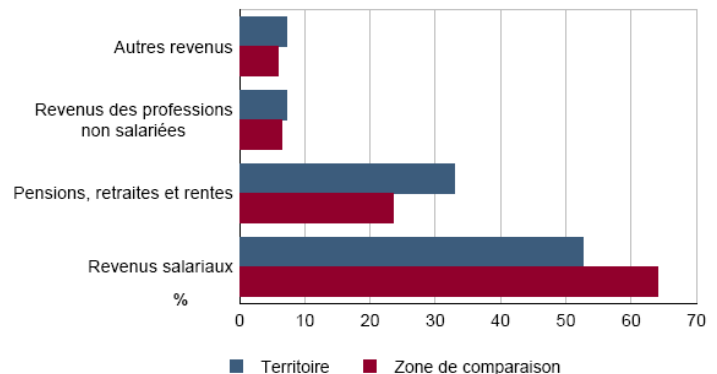
### Plus de 40% des salariés du territoire travaillent dans l'aire urbaine d'Alès

### Le revenu moyen des ménages est bas et en diminution

58,2% des foyers fiscaux sont non imposables et en augmentation (+ 0,5% de foyers non imposables entre 2004 et 2006).

|  |        |        |
|--|--------|--------|
| Revenu net imposable moyen par foyer fiscal en 2006, en euros (1)                    | 17 660 | 22 162 |
| Foyers fiscaux imposés en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2006 (1)             | 41,8   | 54,3   |
| Médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation en 2007, en euros (2) | 14 800 | 17 497 |

**Les revenus salariaux restent largement majoritaires (52%) devant pensions, retraites et rentes (34%)** mais respectivement moins important qu'en France métropolitaine pour les revenus salariaux (64%) et plus important pour les pensions retraites et rentes (24%).



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés des ménages.

## Les activités, les revenus de la population : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

### • Des potentiels d'emplois locaux et des pôles d'emplois extérieurs

Si *plus de 40%* de la population salariée travaille hors du territoire, si le taux de chômage est important et si les activités productives restent faibles, il existe toutefois un potentiel d'emplois locaux liés au tourisme, au patrimoine, aux services à la personne, à la création de logements, aux énergies renouvelables (solaire, bois...) et à la qualité environnementale (éco-construction...)

Des freins sont constatés à la création d'activités : les zones non couvertes par le haut débit, le manque (*ou la méconnaissance*) d'accompagnement des projets innovants, l'importance du travail saisonnier pas toujours déclaré...

### • Le tourisme : une activité essentielle et aux effets transversaux

Le tourisme et l'attractivité du territoire sont sans conteste des atouts forts du territoire grâce à une offre diversifiée et de qualité.

Des questions se posent sur les moyens de développer un tourisme vert favorisant le qualitatif plutôt que le quantitatif.

Cette activité est en lien et a des conséquences (parfois défavorables) à maîtriser sur l'emploi (conditions), le logement (concurrence / habitat permanent), le patrimoine bâti et naturel (valorisé mais à protégé)...

### • La précarité : une réalité à assumer

La faiblesse du revenu moyen s'explique notamment par le nombre de personnes à très faible revenu. Cette pauvreté subie est une contrainte. Des revenus faibles peuvent parfois correspondre à un style de vie choisi. Quoiqu'il en soit on note l'insuffisance *et/ou le manque de coordination* des moyens adaptés à la population en situation de précarité.

### 3- Le logement, l'urbanisme, l'occupation du sol

**Des résidences secondaires et des logements vacants en augmentation au détriment des résidences principales dont le % diminuent entre 1999 et 2006**

|  | 2006         | %            | 1999         | %            |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Ensemble</b>                                  | <b>5 476</b> | <b>100,0</b> | <b>4 424</b> | <b>100,0</b> |
| Résidences principales                           | 4 066        | 74,2         | 3 408        | 77,0         |
| Résidences secondaires et logements occasionnels | 956          | 17,5         | 682          | 15,4         |
| Logements vacants                                | 454          | 8,3          | 334          | 7,5          |
| Maisons  | 3 878        | 70,8         | 3 435        | 77,6         |
| Appartements                                     | 1 363        | 24,9         | 855          | 19,3         |

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

#### **Une croissance du nombre de logements...**

Depuis 1990, 4 443 logements nouveaux ont été autorisés à construire, dont près de la moitié depuis 2000. *Source : communauté de communes autour Anduze ; éléments de diagnostic*

#### **...avec une répercussion importante sur les prix du foncier et de l'immobilier**

Le prix du terrain à bâtir a triplé en 10 ans : de 40 €/m<sup>2</sup> en 2000 à 118 €/m<sup>2</sup> en 2005 (160 €/m<sup>2</sup> à Anduze)

Un doublement du prix des maisons et appartements 1995/ 2005

*Source : communauté de communes autour Anduze ; éléments de diagnostic*

#### **Un nombre de logements sociaux très faible**

En décembre 2006, le conseil général et la DDE dénombraient 198 logements sociaux (dont 170 publics) sur le territoire soit un taux d'équipement de 0,1% contre 15,3% dans le Gard.

#### **Toutes les communes disposent d'un document d'urbanisme imposable**

2 communes sont concernées par l'application de la Loi Montagne (Généragues et Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille) et 4 concernées par le Parc National des Cévennes (Généragues, Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille et Anduze). *Source : SCOT du Pays des Cévennes*

#### **Un sol couvert par la forêt et les cultures à 97%**

- 49% pour la forêt (40% du territoire) et les milieux à végétation arbustive et herbacés
- 48% pour les cultures, zones agricoles et prairies
- 3% pour les zones urbanisées, industrielles, voies de communication, mines, décharges et chantiers

*Source SCOT du Pays des Cévennes*

## Le logement, l'urbanisme, l'occupation du sol : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **Le logement au cœur des préoccupations**

Le logement qui est une clé pour le maintien de la diversité de la population et de l'accueil de nouveaux habitants, est une contrainte sur le territoire.

Du côté des atouts il existe un potentiel de réhabilitation ouvrant la possibilité d'accueillir de la population sans construire ni modifier le paysage. Le patrimoine architectural est un levier de l'identité culturelle.

Mais il manque de logements pour la population active notamment en raison de la concurrence des résidences secondaires et des locations touristiques. Les prix du foncier et de l'immobilier sont élevés. Le manque concerne particulièrement les logements sociaux. Le parc privé reste cher et souvent mal entretenu.

Ce manque touche la population active, les jeunes qui ne peuvent investir et trouve difficilement à louer à des prix abordables

Ce thème du logement est lié à l'activité du bâtiment et donc à un potentiel d'emplois locaux mais aussi le lien social.

**Il manque d'une vision globale et communautaire du développement de l'habitat.**

- **Des craintes concernant l'urbanisation**

Il existe des craintes ou des critiques souvent répétées sur l'urbanisme : concurrence entre les constructions neuves et les terres agricoles, la construction à l'horizontal qui induit une augmentation des zones constructibles, l'insertion de l'habitat nouveau avec l'espace urbain existant.

De façon sous jacente on note un manque de vision intercommunale de l'urbanisme et des questions de réserves foncières.

L'étalement urbain provoque une augmentation des risques d'inondation.

L'habitat sous forme de lotissement ne facilite pas l'intégration de s nouveaux habitants et entraîne un affaiblissement du lien social.

- **Une vocation agricole revendiquée**

La possibilité de garder à la terre sa fonction nourricière est un atout ainsi que le développement de l'agriculture biologique, l'existence de produits du terroir et la possibilité d'organiser des circuits courts de commercialisation. On note toutefois une difficulté d'accès aux terres pour les agriculteurs.

La qualité des paysages agricoles et de l'environnement a des conséquences très positives sur le tourisme et les populations. Il est donc important de tout mettre en œuvre pour conserver le rural agricole.

### 3- Le patrimoine, l'environnement

#### Du patrimoine bâti et naturel reconnu

- Des monuments historiques classés ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire dont la tour de l'Horloge, la fontaine pagode et le grand temple à Anduze, des châteaux..
- Des sites inscrits et classés à Anduze, Tornac et Lézan
- 32 sites archéologiques ; la filature, patrimoine socio-économique historique
- 2 sites Natura 2000 avec la présence d'espèces endémiques végétales et animales, dont certaines sont protégées ou menacées
- Les boisements riverains et grèves des cours d'eau constituent des zones refuge pour l'avifaune nicheuse ou de passage et ménagent des coupures vertes dans l'espace. La DIREN en conseille l'inscription en « Espaces Boisés Classés ».

**Les ressources naturelles** avec 2 carrières à Tornac (dolomie et granulats des calcaires massifs) et une carrière de gypse qui n'est plus exploitée à Générargues. *SCOT Pays Cévennes*

#### Des risques importants d'inondations, de feux de forêt, de mouvements de terrain

- Toutes les communes sont concernées par un PPRI (plan de prévention des risques d'inondations) avec un risque fort pour 6 communes sur 8.
- Une cartographie de l'aléa incendie (mise en oeuvre par la DDAF du Gard) concerne le territoire de l'EPCI pour la partie Ouest et la partie Sud-Est. L'extrémité Sud-Ouest du territoire est comprise dans le périmètre de l'étude de sensibilité aux feux de la Vallée Borgne qui était prévue pour fin 2004.
- Les communes reconnues à risque dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs sont Saint Sébastien-d'Aigrefeuille, Générargues, Anduze, Tornac et Massillargues-Attuech
- Générargues est concernée par le risque lié au site SEVESO Nitro-Bickford, implanté à Bagard. Trois établissements soumis à autorisation sont répertoriés sur le territoire de la communauté de communes (à Anduze, Thornac et Cardet).

#### Des installations individuelles et communales utilisant des énergies renouvelables (solaire, bois, géothermie).

##### La ressource en eau

- Une gestion publique de l'eau soit en régie soit par un syndicat
- La communauté de communes autour d'Anduze à la compétence assainissement collectif ainsi que celle pour le contrôle de l'assainissement non collectif. Les communes de Tornac et Massillargues-Attuech se sont regroupées en syndicat pour gérer leur assainissement collectif.
- Importance du risque inondation avec de nombreuses zones inondables en zone urbanisée
- Problématique de la diminution des réserves d'eau avec une pénurie si aucun entretien et modernisation des équipements n'est réalisé

Source : *SCOT du Pays des Cévennes et communauté de communes autour Anduze*

#### Les déchets ménagers et professionnels

Le gestionnaire de collecte des déchets ménagers et assimilés est la Communauté de communes. Le traitement est assuré par des sociétés privées en contrats de service.

- Tri sélectif des ménages : déchets verts et ménagers
- Les déchets verts : plateforme de Massillargues Attuech et dans les 2 déchetteries
- 47 points de tri sélectif pour les autres déchets (papier, verre, emballage, ...)

On note une augmentation du tonnage des ordures ménagères (double flux lié à la forte présence touristique) ainsi qu'une forte augmentation du coût de traitement lié aux prestataires.

## Le patrimoine, l'environnement : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **Un patrimoine bâti et naturel reconnu**

La qualité des paysages agricoles et de l'environnement a des conséquences très positives sur le tourisme et les populations. *Elle est donc essentielle pour le développement du territoire.*

*La question se pose alors de savoir si la mise en place d'une dynamique économique d'implantation de zones d'activités n'est pas susceptible de générer des effets contradictoires avec d'autres axes de développement en marquant durablement de son empreinte un territoire immédiatement perçu par ses acteurs comme "un cadre de vie privilégié.*

- **La gestion publique et locale des services « vitaux » est un atout**

Le choix d'une gestion directe des collectivités locales de l'eau, l'assainissement, les déchets est plébiscité avec toutefois des inquiétudes sur l'anticipation des besoins en eau (diminution de la ressource / croissance population), sur la qualité (rendement station épuration, contrôle des installations individuelles...).

L'existence d'une recyclerie sur le territoire est vécue comme un atout.

- **Les risques naturels : une question qui doit rester permanente**

Si la rivière est présente dans tous les esprits en période de crise, elle doit le rester en dehors de ces périodes (niveau, entretien, gestion des berges et des campings, pollution notamment du Gardon...)

Des interrogations sur cette contrainte : quelle gestion intercommunale et globale des risques naturels (inondations, feux ...) ? Quelle prise en compte dans les implantations ? *Des outils tels que le SMAGE existe et agisse mais semble pas assez connu ainsi que les réglementation des PPRI.*

- **Des ressources naturelles à mieux valoriser**

La forêt est une ressource dont la gestion et la valorisation sont des potentiels pour l'économie locale. Les énergies renouvelables se développent mais restent sous exploitées (solaire). De même des réflexions sur la production de matériaux écologiques (bois, terre, végétaux...) pour la construction serait un plus en terme économique et environnemental.

## SERVICES A LA POPULATION

***Beaucoup de contraintes mais cela ne traduit pas uniquement un manque mais un besoin de communication et de coordination opérationnelle.***

**La communauté de communes autour d'Anduze fait partie du bassin de vie d'Alès.** Il est le plus étendu du Pays des Cévennes en regroupant 70 communes.

**Mais elle s'organise autour du pôle de service d'Anduze,** chef-lieu de canton.

**Des pôles de services hors du territoire sont fréquentés par les habitants de la communauté.**

En dehors d'Alès, l'enquête auprès des communes montre une fréquentation des services de Lédignan, Saint Christol les Alès, Mialet, Boisset Gaujac et Saint Jean du Gard.

### Les services publics et assimilés

**Anduze en tant que chef lieu de canton regroupe plus de services publics** (gendarmerie, trésor public) **mais connaît la diminution de ce type de service** (EDF...).

**Un service présent dans toutes les communes : la mairie**

**Deuxième réseau : La Poste mais avec une réduction des horaires et/ou du services**

**Des services de plus en plus difficilement accessibles (serveurs vocaux...)** en particulier pour les plus fragiles (personnes âgées)

**Des services au cœur de la réforme des politiques publics (RGPP) de l'Etat.**

### Les services enfance jeunesse

**Toutes les communes ont au moins 1 école et 5 communes sont concernées par un RPI** (regroupement pédagogique intercommunal). Elles proposent toute une cantine dont 2 travaillent sur les produits locaux et/ou biologiques (1 en régie, 1 avec son prestataire) et des services de garde à partir de 7h30 le matin (7h à Générargues) et jusqu'à 17h (Cardet), 18h (Anduze), 18h30 à Générargues et Massillargues Attuech et 18h45 à Ribaute les Tavernes.

**1 collège à Anduze et des lycées à Alès et Saint Christol les Alès.** Les collégiens fréquentent également Lédignan et Alès. Il existe un collège professionnel à Saint Jean du Gard.

**On compte 175 places de garde pour 323 enfants de moins de 3 ans soit 54 places pour 100 enfants.** L'objectif national fixé est de 60 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2012. Il y a 4 structures de garde pour 68 places et 39 assistantes maternelles pour 107 places. **Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) intercommunal** voit sa fréquentation en constante augmentation depuis sa création en septembre 2007.

**Aucun service en direction des jeunes** (animateur jeune, salle dédiée...) sauf les permanences de la MLI (mission locale d'insertion) de Ricochets 1 jeudi sur 2.

### Les services aux personnes âgées

**3 hébergements pour personnes âgées pour 200 places et 1157 personnes de plus de 75 ans soit 172,8 places pour 1 000 personnes de plus de 75 ans.** Ce taux est bien supérieur à la moyenne départementale (92,9‰), régionale (100,2‰) et nationale (127,4‰). Cependant, les taux d'occupation de 100% pour les 3 établissements laissent à penser qu'il y a un manque.

**Près de 250 bénéficiaires de l'APA dont 175 à domicile et une présence de services d'aide à domicile** (ADMR; Présence 30; AMPAF; ANDUZENQUE ; AMADOPAH et aussi plusieurs entreprises alésiennes d'aide à la personne).

**Le Clic** des Vallées Cévenoles informe les personnes âgées et leur famille.

**Toutes les communes ont une association de personnes âgées et un local mis à leur disposition.**

## Les services à la population : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **Des services publics et assimilés en régression**

Ces services sont encore présents sur le territoire mais on constate des missions et des horaires réduits. Des permanences existent et certains se déplacent à domicile mais il s'agit principalement des services du Conseil général. Cette question doit être réfléchie au minimum à l'échelle intercommunale pour faire des propositions communes en terme d'organisation du territoire tels que :

- des pôles de services avec des moyens d'accès pour les personnes non motorisées
- des personnes relais (assistantes sociales ou associations) car les services sont éloignés ou peu pratiques (serveurs locaux)
- organisation et diffusion des informations sur les services existants
- la révision des zonages des différentes organisations (chacun à la sienne)

**L'idée d'un schéma de services construit avec la population est évoquée.**

- **Un bon niveau de services pour les enfants mais des manques pour les jeunes**

Il existe une bonne offre pour la garde des 0 – 3 ans. *Cependant certains parents rencontrent des difficultés dans l'organisation des déplacements entre les lieux de garde et les lieux de vie et/ou de travail.*

Il n'y a pas de lieux pour les adolescents ni de personnel pour encadrer et animer alors qu'il existe des compétences et des personnes qui souhaitent travailler avec eux. Il manque une (ou des) structure(s) pour porter ce champ d'actions.

- **Les services en direction des personnes âgées : un enjeu d'aujourd'hui et de demain**

On note un manque de places en établissements (permanentes et accueil de jour). D'autres types d'accueil sont à développer pour diversifier l'offre (familles d'accueil, autres structures intermédiaires...). La création de liens entre les différentes structures et acteurs intervenant auprès des personnes âgées serait un plus pour la qualité des services.

Les services d'aide à domicile sont indispensables au maintien à domicile. Ces services peuvent permettre la création d'activités (familles d'accueil).

Le CLIC va être déplacé à Alès ce qui pose la question de l'accès à ce lieu d'information et de coordination.

Les clubs du 3<sup>ème</sup> âge ont un rôle important dans la vie sociale.

## SERVICES A LA POPULATION (SUITE)

### Les services de santé

Le territoire compte **1,2 médecins généralistes pour 1 000 habitants**, situé au dessus de la moyenne française métropolitaine (1,12‰) mais sous la moyenne régionale (1,35‰).

**Aucune commune n'est à plus de 10 kilomètres du premier généraliste.**

**1/3 des médecins généralistes du territoire a plus de 55 ans** (source Urcam). Sans connaître le risque de non remplacement de ces prochains départs à la retraite, cette question est importante quand on sait qu'elle se pose sur bon nombre de territoires français et en Languedoc Roussillon.

**Une offre en service de santé assez variée même s'il y a peu de spécialistes.**

**Des problèmes d'accès à la médecine de garde.**

### Les transports

**Les déplacements s'organisent selon les vallées hydrographiques, une majorité d'échange convergeant vers Alès**, principal pôle d'emploi et de services. Des engorgements se produisent de façon récurrente sur différents points du réseau (de façon saisonnière pour certains)

« **Les transports en commun constituent un point noir**, avec un problème de desserte (notamment pour les personnes âgées devant se rendre d'un hameau à Anduze ou Alès) et de tarif. » *Schéma directeur des services aux publics du pays des Cévennes – janvier 2008*

**Des expériences de co-voiturage** à Saint Sébastien d'Aigrefeuille (via CCAS, le jeudi matin), entre les habitants à Massillargues-Atuech, à Anduze (associatif).

### Les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

**2 espaces du réseau Cyber-Base du Pays Cévennes** sont implantés existent à Anduze et Massillargues. Ils permettent de développer les usages d'internet (accès, familiarisation, apprentissages, perfectionnements).

**Un accès au haut débit non assuré pour tous (zones blanches) ainsi que pour la téléphonie mobile et la TNT.**

### Les services en direction des personnes en difficulté

**De nombreux allocataires de la CAF.** La population allocataire représentait, en 1999, 44.27% de la population totale, soit 1.447 ménages contre 48.84% en 2004, soit 1.592 ménages dont 29% étaient bénéficiaires de minima sociaux (RMI, API, AAH).

**Près de 400 allocataires du RMI**, *Source : conseil général du Gard – décembre 2007*

**Plus de 10% des familles sont monoparentales**

**Les lieux d'accueil et des permanences concentrés à Anduze avec :** le Centre médico-social du Conseil général avec 2 assistantes sociales, l'assistante sociale CAF (1 après midi par semaine), le Pôle Emploi via l'association Ricochets (tous les jours sauf mercredi), des permanences de la MLI (1 jeudi matin sur 2), de la CPAM (les jeudis matin), de la CRAM (les mardi sur RDV), des permanences Habitat (1 fois par mois), du médiateur juridique (1 fois par mois), une association d'insertion (Ricochets) et 6 associations caritatives (Resto du cœur, Croix rouge, ABIPAC, Secours populaire, Secours catholique, RES)

## Les services à la population : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **Des services de santé corrects en dehors de la médecine de garde**

L'offre disponible sur le territoire est assez correcte en semaine et aux heures ouvrables mais est difficilement accessible sur les autres périodes (médecine de garde). Il manque d'une maison médicale ou d'une meilleure organisation des médecins pour les créneaux non couverts (urgence, nuit, week end) et pendant l'affluence estivale

- **L'accès aux services : une difficulté**

Les transports en commun sont un réel point noir du territoire. Le covoiturage reste marginal car il est peu connu et nécessite un changement de mentalité et une organisation.

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer notamment ceux qui n'ont pas de réseau personnel, l'accès aux services est un problème certain.

Il manque une organisation et une coordination de l'information et des services.

- **Des services pour les personnes en difficulté existent mais manque de coordination**

Les structures existantes sont un atout (CMP, CMS, Point emploi et lieu ressource à Ricochets, la recyclerie qui s'inscrit dans le domaine de l'insertion, les associations caritatives). Mais il manque d'une vision et cohérence globale et territoriale, cette compétence étant actuellement assurée par les communes. La communauté de communes a peut être un rôle à jouer sur l'ensemble du champ de l'action sociale.

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

***Il ne faut plus considérer le développement culturel comme un luxe dont on pourrait se passer, mais comme un moteur de la vie économique et sociale.***

33 101 associations dans le Gard (source préfecture janvier 2010) et 79 repérées comme actives sur le territoire : 38 ont répondu au questionnaire (48% de réponses) Elles déclarent

- mobiliser 2 290 adhérents touchant 43 604 personnes (4,5 fois la population du territoire)
- engager 1 230 665 € de budgets annuels dont 351 015 € de subventions (29%)

En 2009, Les Mairies et la communauté de communes ont déclaré allouer 297 036 € de subventions à 109 structures (associations et réalisateurs ) et 18 891 € aux bibliothèques (2026 lecteurs inscrits) Le conseil général (fond cantonal) a distribué 7 700 € à 17 associations de 4 communes

### La vie associative en Languedoc-Roussillon

Un rayonnement associatif remarquable **1 personne sur 3 est membre d'une association**, 8 français sur 10 concernés par 1 association, Une personne sur cinq est bénévole.

Le Languedoc-Roussillon compte 6,6% des associations du pays alors que la population régionale ne représente que 3,9% de la population nationale.

### La vitalité associative

Le Languedoc Roussillon est en tête des régions françaises pour la création annuelle d'associations 10 créations d'associations par jour en région, 1027 créations / an dans le Gard

Dans la région, **73 100 salariés travaillent dans le secteur associatif** au 31.12.2004, qui compte 65 000 établissements employeurs. **En 2005, on a estimé à 30 400 équivalents temps plein la contribution en temps des bénévoles.**

84% des associations ne s'appuient que sur le travail bénévole pour mettre en place leurs projets, ont réalisé 10,9 milliards d'euros de chiffre d'affaire soit 18 % du budget cumulé du secteur associatif. Certaines associations fonctionnent avec un budget annuel inférieur à 1.000 euros et parmi elles, un certain nombre d'associations dites ASB (associations sans budget) fonctionnant même sans échange monétaire, uniquement à partir du travail bénévole et de ressources en nature.

Nous manquons d'éléments sur la vie culturelle même si on la dit riche. Lors de la première assemblée de territoire nous avons noté la présence de Planète Terre (Festival de la Céramique), et de porteurs de projet et d'initiatives autour du jazz et de la musique improvisée, de la chapeauthèque, de la compagnie Cirque Kit, de la recyclerie (insertion et valorisation artistique), du foyer rural et des amis du château de Tornac, de comités de fêtes, de Télé Draille....

## La vie associative et culturelle : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **Une vie associative riche, diversifiée mais dispersée et fragilisée**

C'est un réel atout pour la vie sociale, l'intégration des nouveaux habitants. Certaines associations s'organisent de façon informelle entre elles par exemple sur du prêt de matériel. Mais dans l'ensemble la vie associative manque d'une coordination générale et de locaux qui permettraient de développer la transmission des savoirs et la mutualisation de moyens. Les associations se retrouvent de plus en plus mises en concurrence (appels d'offre) ce qui divise les forces et les moyens.

Nombre d'entre elles sont confrontées à des difficultés financières du fait du désengagement des collectivités et de l'Etat. Elles ressentent un manque de volonté des communes de s'impliquer dans leur fonctionnement et parfois une instrumentalisation par les politiques.

- **La culture est génératrice de cohésion sociale sur le territoire**

Il existe une richesse artistique, un vivier de talents et de compétences sur le territoire.

- **Un manque de valorisation et de lien avec les autres acteurs de la vie locale**

Les associations et plus encore la vie culturelle souffrent d'un manque de valorisation et d'articulation avec les acteurs touristiques (office du tourisme, hébergeurs...)

- **Le bénévolat au cœur du fonctionnement associatif**

Ici comme ailleurs, on note un manque de bénévoles même s'il faut relativiser ce constat. Les associations arrivent à mobiliser pour la mise en place des événements mais peu de personnes sont prêtes à s'engager dans les instances de décisions (conseil d'administration).

- **Un champ d'activité notoirement absent : les jeunes**

Il manque des activités spécifiques en direction des jeunes ainsi qu'un animateur en capacité de leur proposer et les accompagner dans l'élaboration de projets ou d'activités. Il y a peu de budget pour cette tranche d'âge.

- **Un manque de liens et d'actions intergénérationnels**

## AGRICULTURE

### *Une agriculture vivante, une passion à découvrir et à transmettre*

- Le Gard compte aujourd'hui\* **6 563** exploitations dont **3 817** à titre principal, appelées «exploitations professionnelles» d'une taille économique supérieure à 12 hectares d'équivalent blé et occupant au moins l'équivalent d'une personne à trois quart de temps.
- L'agriculture, dans le Gard, = **12 545** personnes, accompagnées dans leur activité par **16339** salariés occasionnels. Ce qui porte la population agricole de «production» à environ **28 884** personnes et en ajoutant **4569** salariés de l'industrie agroalimentaire, c'est une branche économique qui emploie dans son ensemble environ **33 453** gardois.
- L'agriculture gardoise est un secteur économique essentiel pour l'économie départementale. L'activité agricole de production représentait à fin 2007, **674,71** millions d'euros qui se répartissent comme suit :
  - 631,31 M€ pour les produits végétaux (céréales, vignes, fruits et légumes et autres...)
  - 25,75 M€ pour les animaux (ovins, caprins, bovins, équins, volailles, etc.)
  - 17,65 M€ pour les services

**AUTOUR D'ANDUZE : 114 exploitants** en 2006 (1,4% de la population soit 93 hommes et 21 femmes ) et 152 en 1999 (2,2%)

**L'Agriculture Raisonnée : une logique de développement durable des exploitations.** Le Gard est 5<sup>e</sup> rang français avec **130 exploitations qualifiées**. Il s'agit d'une démarche de gestion globale de l'exploitation agricole qui nécessite un travail de mise en conformité aux 100 exigences du cahier des charges national .

**Le BIO dans le GARD ?** Enjeu fixé par le Grenelle de l'Environnement : **20% de la SAU en 2020**

- 2<sup>e</sup>me département français en nombre de producteurs Bio : 370 producteurs.
- 10<sup>e</sup>me département français en surfaces Bio, avec plus de 9 500 ha.
- Leader national du développement des produits biologiques en restauration collective.
- 1<sup>er</sup> département par le nombre de producteurs en Languedoc Roussillon et leader régional en fruits et légumes et vins Bio

**Autour d'Anduze ? Le pari du bio et du raisonné**

Sur le territoire 23 agriculteurs ont pris le virage de l'agriculture biologique, s'ajoutant aux 5 viticulteurs déjà labellisés. Les surfaces consacrées à cette culture raisonnée sont passées de 180 ha de vignes Bio à **480 ha**, ce qui représente 65% du vignoble dans un secteur fortement impacté par les pollutions dues aux pesticides agricoles

Le projet GRAPPE PUISSANCE 3 vise à engager 400 ha nouveaux en agriculture biologique viticulture bio (budget 646 000 € sur 3 années programme)

Pour donner au département les moyens d'une ambition audacieuse - devenir le premier département Bio de France - le Conseil général s'est donné comme objectif de favoriser l'émergence d'une agriculture durable, selon deux axes : le développement de l'agriculture raisonnée, d'une part, qui permet notamment de préserver la ressource en eau et la biodiversité, et le développement du bio, d'autre part. (enveloppe 500 000 € pour 2009) Chiffres 2008

## L'agriculture : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **Des acteurs de la viticulture engagés dans une dynamique**

Le projet GRAPPE puissance 3 a permis de mobiliser des acteurs locaux et obtenir une reconnaissance.

Des demandes d'installations.

- **L'agriculture biologique : le « tout gagnant »**

L'agriculture et la viticulture biologique se développe et est importante pour le territoire en terme d'économie, d'environnement, de paysages et de vie sociale avec les circuits courts (marchés locaux, caves coopératives et à moindre niveau AMAP, cantines, restaurants, Biocoop et particuliers) qui répondent à une demande locale.

- **Un accès au foncier de plus en plus difficile**

Cet accès est essentiel et en concurrence avec le développement de l'habitat. Par exemple, certaines terres le long du Gardon seraient très bonnes pour le maraîchage.

- **Une diversification à favoriser et penser**

Le territoire est actuellement dans un système majoritairement viticole ce qui n'a pas toujours été le cas. Pour diversifier il faut une réorganisation des structures, en inventer d'autres.

- **Un besoin en connaissance de la situation et en communication**

Il manque un réel état des lieux de l'agriculture sur le territoire (cartographie des terres, cultures, disponibilités...) pour construire des propositions mais aussi réfléchir à des organisations qui permettrait de réduire la dépendance envers les grandes centrales d'achat. De même il manque une communication sur les « bonnes pratiques », la production locale etc ...

- **Le lien entre l'agriculture et l'entretien de l'espace**

L'agriculture contribue à la diversité des paysages. Elle pourrait également mieux contribuer à lutter contre les incendies (élevage).

De même il existe une obligation à partager l'eau pour les différentes utilisations et un besoin de réflexion sur les débits.

## TOURISME

### *Un potentiel touristique avec des atouts naturels et humains sous exploités*

- 15 millions de touristes par an, le Languedoc-Roussillon (4<sup>e</sup> région touristique française).
- 100 millions de nuitées annuelles. Pic 14 juillet-15 août = 55 % du C.A. et une « seconde saison » se confirme, depuis quelques années, en avril et mai.
- 65 000 actifs directs dont 32 000 saisonniers (soit à peu près l'équivalent du secteur du bâtiment ou de celui de l'agro-alimentaire)
- Consommation : 7 milliards d'€ soit 14,9 % du PIB régional (moyenne France : 6,1% )  
7% de la consommation touristique nationale (2 848 € par habitant et par an)
- 31 millions de nuitées comptabilisées dans les hébergements marchands : 17 millions de nuitées dans l'hôtellerie de plein air. 7,6 millions de nuitées dans l'hôtellerie traditionnelle
- Près de 8,5 millions de visites dans les principaux sites touristiques de la région:
- La fréquentation touristique du Languedoc-Roussillon est principalement orientée vers le littoral où est concentrée 60 % de l'offre d'hébergement.

**Le Territoire AUTOUR D'ANDUZE** a accueilli en 2009 plus de 1 500 000 visiteurs et parmi eux 72 154 ont franchi le seuil de l'office de tourisme .

- L'ensemble du territoire régional représente 2 millions de lits dont **547 000 lits marchands** et 1.45 millions de lits en résidences secondaires non commercialisées.
  - Le GARD offre **92 150 lits marchands**
  - Le Pays Cévennes offre **30 000 lits marchands** (hors résidences secondaires)
  - **Le territoire de la communauté de communes offre une capacité d'accueil de 9 297 personnes soit autant que d'habitants permanents répartis en 211 établissements offrant 383 chambres et 2557 emplacements.**

#### Exemple de fréquentation

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Pont Du Gard (hors territoire) | 1 200 000 |
| La Bambouseraie                | 300 000   |
| Petit Train Anduze St Jean     | 157 700   |

#### Les particularités de la fréquentation touristique dans le Gard

- L'allongement des durées de séjours : le Gard est le seul département à profiter de cet effet.
- La clientèle étrangère représente 40 % des nuitées totales
- Les campings haut de gamme sont des lieux de villégiature privilégiés : Dans le Gard, près de 75 % des nuitées des campings y sont consommées.

## Le tourisme : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **Une offre touristique riche**

Le territoire possède de nombreux atouts pour le tourisme : une Région touristique (littoral...), une diversité de paysages, un climat favorable, du calme et de la tranquillité, de nombreuses possibilités d'hébergement, des animations (Festival de la céramique, artisans d'arts...), une activité viticole (coopératives viticoles) ...

- **Une saison concentrée sur la période estivale**

Le manque d'étalement de la saison sur le printemps, l'automne et l'hiver notamment par la diversification des activités (randonnées par exemple) est une contrainte.

- **Un manque d'activités et/ou de communication sur l'existant**

Cette carence touche tant le public déjà sur place que celui que l'on pourrait attirer en valorisant les actions existantes.

- **Un tourisme pas assez ancré sur des valeurs communes à définir et décliner**

En terme d'image et de choix sur un (ou des) types de tourisme, les possibilités sont nombreuses mais pas développées tant dans la communication que dans les actions. Ont été évoqués : l'éco-tourisme, l'œno-tourisme, l'agri-tourisme (séjours ou repas « à la ferme »...) le tourisme de pleine nature (randonnées...), le tourisme lié à l'artisanat (poterie...).

- **Une mise en réseau des acteurs insuffisante**

Il n'y a pas assez de relations, d'interconnaissance par exemple entre les hébergeurs et les prestataires de services (activité VTT...), les prestataires culturels

- **Une politique touristique territoriale et partenariale à développer et affirmer**

De nombreuses questions, des pistes d'action ont émergés sur :

- la valorisation et les liens entre les acteurs locaux (artisans, viticulteurs, producteurs de produits du terroir, offres d'activités...)
- le développement de produits nouveaux : tourisme nomade (camping-car) avec des aires d'accueil de qualité, voie verte, produit autour de la chasse, tourisme éducatif (classes découvertes...)
- le développement d'une cohérence entre 3 éléments qui sont liés : environnement, tourisme, économie
- la mesure des inconvénients et avantages d'un excès du nombre de touristes à certains moments ( été, marchés de nuit...)
- une plus grande souplesse dans les locations pour accueillir des touristes

Les actions de l'office du tourisme devraient répondre à ces besoins à travers un travail d'animation des acteurs locaux du territoire.

- **L'environnement : un atout à entretenir et préserver**

Si l'environnement est un élément attractif, on constate un manque dans son entretien : des rivières sales ou polluées à certains endroits (Gardon, Amous), manque de propreté (des poubelles qui traînent, des excréments d'animaux...)

## ECONOMIE

***Le territoire, s'il veut promouvoir un développement local et préserver son identité rurale, ne doit pas limiter son développement économique au tourisme et à l'agriculture, et doit chercher à limiter son empreinte écologique et à s'assurer d'une maîtrise démocratique***

**Entre 1999 et 2006, une augmentation de la population active (+ 532 actifs de 15 à 64 ans) dont ceux qui ont un emploi (de 80% en 1999 à 82 en 2006).**

**Un taux de chômage en baisse (20% en 1999 contre 17% en 2006) mais bien plus élevé que les taux départemental (11%), régional (10,7%) et national (7,5%)**

Le nombre de chômeur (au sens de l'INSEE) est de 674. Les plus concernés sont les femmes (taux de chômage de 20% contre 14% pour les hommes) et les jeunes de 15 à 24 ans et en particulier les jeunes femmes. *Ces données ont été établies avant la crise et ces chiffres de chômage sont à revoir à la hausse.*

**Une inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi.**

**Les établissements de services sont les plus représentés** mais sont beaucoup moins présents qu'en France (52,1% sur la communauté contre 61,3% en France).

La construction et de l'industrie sont mieux représentées que dans le reste de la France.

**261 établissements artisanaux dont 101 dans le bâtiment**, 66 dans la fabrication, 56 dans les services et 38 dans le commerce artisanal (*chambre des métiers ; décembre 2007*)

**394 établissements commerciaux et industriels** dont 199 dans le commerce, 115 dans les services et 80 dans l'industrie (*Source : CCI du Gard en décembre 2007*)

**Plus de 40% des salariés du territoire travaillent dans l'aire urbaine d'Alès** et entre 5 à 20% des salariés des communes du territoire travaillent dans l'aire urbaine de Nîmes.

La communauté de communes compte **5 zones d'activité économique qui disposent encore de quelques hectares disponibles.**

**L'implantation d'entreprises nouvelles sur le Pays des Cévennes se fait principalement en périphérie des agglomérations, lesquelles ne disposent plus de foncier disponible pour implanter de nouvelles entreprises.**

**Une activité commerciale bien représentée** avec 23,4 commerces traditionnels de détail pour 1000 habitants sur la commune d'Anduze qui est la mieux équipée du Pays des Cévennes (taux français de 5,9‰ en 2004). Les 4 grandes surfaces du territoire sont implantées à Anduze. On note une forte présence des restaurants sans doute liée à l'activité touristique.

**Le commerce à Anduze : un chiffre d'affaires estimé de 22 M€** (16 M€ en alimentaire, 6 M€ en non alimentaire) réalisé par l'appareil commercial d'Anduze, contre 19M€ à Saint Christol les Alès, 6,4M€ à Saint Jean du Gard, 19 M€ à La Grand Combe

- Sur le pôle d'Anduze, le plancher commercial des grandes surfaces génère 70% du CA.
- Ce pôle présente toutefois un dynamisme commercial qui s'explique par le poids du commerce traditionnel qui génère 37% du CA non alimentaire.
- 86% du CA provient des ménages habitant le secteur d'Anduze. Leur potentiel de consommation est estimé à 69 M€. *Source : communauté de communes autour d'Anduze : éléments de diagnostic*

## L'économie : ce qu'en dit l'Assemblée de territoire

- **Des secteurs économiques forts mais à diversifier**

Le tourisme et l'agriculture (avec développement du bio) sont les piliers de l'économie locale au côté de l'artisanat, des services, des commerces saisonniers et des emplois culturels. Cependant on observe une faiblesse de l'activité économique et un manque d'emplois pérennes qui sont nécessaires pour fixer la population notamment jeune.

- **Des ressources naturelles et patrimoniales qui offre un potentiel économique**

Les énergies renouvelables (bois, pierres, soleil...) offre un potentiel cohérent par rapport à l'identité rurale du territoire. Il est important de conserver cette identité sans se priver des apports extérieurs et des idées nouvelles.

Il existe plusieurs réalisations ou projets importants en photovoltaïque. Mais la valorisation notamment du bois est insuffisante.

- **Un manque de communication et d'accompagnement**

Le manque de voies de communication ainsi que d'accès au haut débit est une contrainte pour développer certaines activités économiques (*voir cohérence / chapitre sur les routes et le cadre de vie*). De même il n'y a pas d'accueil de nouveaux acteurs économiques sur le territoire ou ils sont méconnus.

- **Les travers de l'économie touristique**

Cette activité essentielle reste fragile et le tourisme de proximité est réduit. Elle induit des augmentations de prix en période touristique et les locaux commerciaux sont trop rares et avec des loyers trop élevés. L'emploi est le plus souvent précaire et on manque de connaissance sur son nombre réel.

- **Le développement économique ne doit pas nuire à l'environnement et doit prendre en compte la problématique de la ressource en eau**